

Addendum Addenda

No./No 2F

Project Description / Description de projet U88 Protection contre les fuites		
Project No./No de projet 5564	Departmental Representative / représentant ministériel Allan Mackenzie	Date 28-Apr-2023
Solicitation No./N° de sollicitation 22-58157		
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		
Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.		

Item No Description

Question #1 Pouvez-vous nous confirmer si la section 020750 (hoarding) fait partie de l'étendue des travaux de ce contrat ?

Réponse #1 Supprimer la section 02 07 50 de l'offre.

Question #2 Il est à noter que sur le plan S3, le détail 1- S2 mentionne (Relocaliser les services existants, les conduits, les unités, les supports de ventilateurs, etc.) Nous aurions besoin de savoir quels services doivent être relocalisés afin de pouvoir établir un devis en conséquence ou d'inclure une allocation en espèces avant la clôture de l'appel d'offres.

Réponse #2 Faire une provision de 5 000,00 \$ pour couvrir les notes Déplacer les services existants, les conduits, l'unitrust, le support de ventilateur, etc." sur le dessin S03 Detail 1-S2.(Voir Spécification 01 21 00 çï-joint)

Le formulaire de proposition doit être remplacé par le formulaire ci-bas.

Question #3 Faut-il prévoir deux mobilisations au cas où le client aurait besoin de l'espace pour travailler comme indiqué sur les plans S01 note générale que le calendrier peut être prolongé jusqu'en mars 2024.

Answer #3 Se référer au dessin S01 "GENERAL "Construction prévue : Les travaux de construction auront lieu entre le 17 juillet et le 15 septembre 2023. Une seule mobilisation sera nécessaire.

Feuille de présence obligatoire ci-jointe

FIN

National Research Council Canada	Conseil national de recherches Canada
-------------------------------------	--

Finance and Procurement Services	Services financiers et d'approvisionnement
-------------------------------------	---

Formulaire de proposition – Marché de construction

Titre du projet U-88 Protection contre les fuites

No. de Proposition: 22-58157

1.2 **Nom d'entreprise et adresse du soumissionnaire**

Nom _____

Adresse _____

Personne-ressource (nom en lettres moulées) _____

Téléphone (_____) _____ Téléc. (_____) _____

1.3 **Offre de prix**

Le soumissionnaire soussigné offre par les présentes à Sa Majesté le Roi chef du Canada (ci-après appelée « Sa Majesté »), représentée par le Conseil national de recherches du Canada, d'exécuter et d'achever les travaux se rapportant au projet désigné ci-haut, conformément aux plans et devis et aux autres documents d'appel d'offres, à l'endroit et de la manière énoncés aux présentes, pour un montant de _____ \$ (montant numéraire uniquement) plus 5,000\$ d'allocation monétaire (Voir Dessin S03, Détail 1-S2) **dans la monnaie ayant cours légal au Canada (TPS/TVH en sus)** pour un montant total de _____ \$.

Le montant de l'offre comprend toutes les taxes fédérales, provinciales et municipales applicables^(*). Cependant, si l'une des taxes imposées en vertu de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur la taxe d'accise*, de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, de la *Loi sur les douanes*, du tarif des douanes ou de toute autre loi provinciale imposant une taxe de vente au détail sur les achats de biens meubles incorporés à un bien immobilier est modifiée et que cette modification survient :

- .1 après que la présente proposition ait été mise à la poste ou livrée; ou
 - .2 si la présente proposition est révisée, après la dernière révision;
- le montant de l'offre de prix devra être diminué ou augmenté de la manière prévue à l'article CG22 des Conditions générales du contrat.

National Research Council Canada	Conseil national de recherches Canada
Finance and Procurement Services	Services financiers et d'approvisionnement

1.3.1 Offre de prix (suite)

(*) Dans le cadre de la présente proposition, la taxe sur les produits et services (TPS) n'est pas une taxe applicable.

Dans la province de Québec, la taxe de vente du Québec (TVQ) ne doit pas être ajoutée au montant de l'offre, le gouvernement fédéral étant exempté de la TVQ. Les soumissionnaires doivent s'adresser directement au ministère du Revenu provincial pour récupérer toute taxe qu'ils sont appelés à verser sur des biens et services acquis dans le cadre de l'exécution du présent marché. Les soumissionnaires devraient cependant inclure dans le montant de leur offre de prix tout montant de TVQ pour lequel ils ne peuvent exiger un remboursement de taxe sur les intrants.

1.4 Acceptation et conclusion du marché

Le soumissionnaire soussigné s'engage, dans les quatorze (14) jours suivant l'avis confirmant l'acceptation de la présente proposition, à signer un contrat portant sur l'exécution des travaux, à condition que l'avis d'acceptation du Ministère parvienne au soumissionnaire dans un délai de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'appel d'offres.

1.5 Délai d'exécution des travaux

Le soumissionnaire soussigné s'engage à achever les travaux dans le délai stipulé au devis, lequel commence à courir à compter de l'avis d'acceptation de la présente proposition.

1.6 Garantie de soumission

Le soumissionnaire soussigné joint à la présente proposition une garantie de soumission, conformément à l'article 5 des Instructions générales à l'intention des soumissionnaires.

Le soumissionnaire soussigné convient que dans l'éventualité où il refuse de conclure un contrat qu'il est tenu de conclure en vertu des présentes, tout dépôt de garantie fourni à titre de garantie de soumission sera retenu pour débit. Cependant, le Ministre peut, au nom de l'intérêt public, renoncer au droit de Sa Majesté de retenir pour débit le dépôt de garantie.

Le soumissionnaire soussigné convient que si la garantie de soumission n'est pas conforme aux modalités de l'article 5 des Instructions générales à l'intention des soumissionnaires, sa proposition peut être jugée irrecevable.

National Research Council Conseil national de recherches
Canada Canada

Finance and Procurement Services financiers et
Services d'approvisionnement

1.7 Garantie d'exécution

Dans les quatorze (14) jours suivant l'avis d'acceptation de sa proposition, le soumissionnaire soussigné doit fournir une garantie d'exécution contractuelle, conformément à la section F, Conditions contractuelles, du contrat.

Le soumissionnaire soussigné convient que la garantie d'exécution visée par les présentes, si elle est fournie sous forme de lettre de change, sera versée au Trésor public du Canada.

1.8 Annexes

L'annexe n° n/a fait partie intégrante de la présente proposition.

1.9 Addenda

Le montant total de l'offre de prix porte sur l'exécution des travaux définis dans les addenda suivants :

N°	DATE	N°	DATE

(Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro et la date des addenda.)

National Research Council Canada	Conseil national de recherches Canada
-------------------------------------	--

Finance and Procurement Services	Services financiers et d'approvisionnement
-------------------------------------	---

1.10 Signature de la proposition

Les soumissionnaires doivent consulter l'article 2 des Instructions générales à l'intention des soumissionnaires.

**SIGNÉ, AUTHENTIFIÉ ET REMIS le _____^e jour du mois de
_____ au nom de**

(Inscrire le nom d'entreprise du soumissionnaire)

SIGNATAIRE(S) AUTORISÉ(S)

(Signature du signataire autorisé)

(Inscrire le nom et le titre du signataire en lettres moulées)

(Signature du signataire autorisé)

(Inscrire le nom et le titre du signataire en lettres moulées)

SCEAU

Partie 1 Généralités

1.1 RÉFÉRENCES

- .1 Conditions supplémentaires pertinentes du projet

1.2 ALLOCATIONS MONÉTAIRES

- .1 Englober les allocations monétaires indiquées dans le prix contractuel.
- .2 Sauf indication contraire, les allocations monétaires couvrent le coût net, pour l'Entrepreneur, des produits, des services, du matériel et de l'équipement de construction, du transport, de la manutention, du déchargement, de l'entreposage, de l'installation ou de la mise en œuvre du système de contrôle et des autres dépenses autorisées engagées en vue de l'exécution des travaux.
- .3 Le prix contractuel, et non les allocations monétaires, couvre les frais généraux de l'Entrepreneur et les bénéfices en rapport avec ces allocations monétaires.
- .4 Le prix contractuel sera ajusté par ordre écrit pour tenir compte de tout excédent ou déficit par rapport aux allocations monétaires prévues.
- .5 Si les coûts réels excèdent le montant de l'allocation monétaire, l'Entrepreneur recevra une compensation pour les frais additionnels encourus qu'il pourra justifier, plus une allocation pour les frais généraux et les bénéfices établie selon les modalités définies dans les documents contractuels.
- .6 Les acomptes versés pour les travaux autorisés faisant l'objet d'une allocation monétaire seront inclus dans le certificat de paiement mensuel établi par le Consultant.
- .7 Un calendrier doit être préparé conjointement par l'Entrepreneur pour indiquer à quel moment les lots de travaux faisant l'objet d'allocations monétaires doivent être approuvés par le Consultant pour la passation des commandes, afin que l'avancement des travaux ne soit pas retardé.
- .8 Les montants de chaque allocation accordée pour les travaux prescrits dans les sections pertinentes du devis sont indiqués ci-après.
- Une allocation de \$5 000.00 \$ (taxe en extra) est spécifiée pour déplacer les services existants, conduits, unistrut et support pour ventilateur.

Fin

Mandatory Site Visit Attendance / Visite de chantier obligatoire

Project Description / Description de projet U88 Fall Arrest			Closing Date / Date de fermeture May 16, 2023 2:00 PM	
Solicitation No./N° de sollicitation 22-58157		Project No./No de projet 5564	1st Showing / 1er visite April 25, 2023 9:00 AM	
Departmental Representative / représentant Allan Mackenzie	Signature 	Alternate / Substituts May 6, 2023	Question May 11, 2023	2nd Showing / 2ieme visite April 26, 2023 9:00 AM

COMPANY/ENTREPRENEUR	NAME/NOM	SIGNATURE	PHONE/TELEPHONE	EMAIL/COURRIEL
Premium Construction	Sabhi Kalsi		613-301-6005	Sabhi@premium-construction.ca
Carleton Iron Works	Greg Hawkins		613-229-9884	greg@carletoniron.com
Serge Timda Const	Serge Timda		613-880-7872	Serge@timdaconstruction.ca